



Inscription au casierb2 apres un delit pour alcool et demande de

Par **9andy9**, le **04/08/2013** à **00:37**

bj,j'ai été condamné a six mois de suspension de permis en avril 2013 je voudrai savoir combien de temps reste t-il pour delit alcool(2g)je sais que cette condamnation est marquée dans le b2.je voudrai savoir au bout de combien d'annéc'est effacé(3,5ans ou plus)et comment peut'on faire pour le faire effacer.car a mon boulot ma hierarchie m'invite a faire la demande de la medaille de travail mais je n'ose pas la faire de peur du refus a cause de cette inscription car j'ai garder secret cette erreur et si ma hierarchie voient cela mon avenir professionnelle est fichu deja ils suspectent quelque chose car c'est bizarre que je ne la fait pas,et comme un plan social est prevu ,si on nest pas pas irreprochable au boulot(ca d'accord)ou si ils voient que j'ai été condanne c'ent est fini de moi.merci de m'aider